

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 11 au 20 Août 2022
2022

Sommaire

- **Météo:** Regain des activités pluvio orageuses sur le pays
- **Hydrologie:** Hausse du niveau des cours d'eau
- **Agriculture:** Démarrage des semis dans toutes les localités
- **Protection des végétaux:** Présence de la chenille légionnaire au Centre du pays
- **Situation pastorale:** Bon état d'embonpoint des animaux au Nord
- **Suivi de la végétation:** Bon niveau de croissance de la végétation

Situation pluviométrique

Cette décade a été très marquée par la recrudescence des activités pluvio orageuses sur l'ensemble du pays.

Au Nord des cumuls décadaires importants ont été reçus particulièrement dans la région de Matam (188.0mm à Ogo, 163.0mm à Matam, 153.0mm à Thilogne). La région de Saint Louis a renoué aussi avec les pluies durant la décade, la capitale du Nord a reçu une forte pluie de 87.6mm le 19 août. La station de Podor, après une pause de plus de deux semaines a renoué avec les activités pluvio orageuses permettant aux semis de poursuivre leur développement.

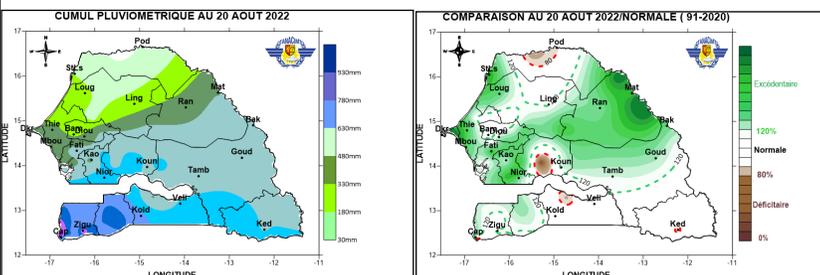
Dans les régions Ouest, des pluies faibles à modérées ont marqué la première moitié de décade. Mais durant la journée du 19 août, la façade Ouest a été bien arrosée notamment à Rufisque (113.0mm), à Mbaou (99.0mm), Dakar Yoff (55.8mm).

Au Centre du pays, des précipitations modérées ont été notées durant la décade, avec des records, le 15 août à Mbirkilane (118.0mm) et le 19 août à Ndame (129.8mm). La majorité des postes suivis présentent un cumul décadaire supérieur à 100mm. La régularité des pluies est bénéfique aux cultures en phase de floraison/fructification.

A l'Est, la région de Kédougou demeure toujours faiblement arrosée. Le cumul décadaire y a varié entre 36.0mm à Saraya et 91.6mm à Kédougou.

Au Sud, (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor), les pluies bien que faibles à modérées ont été régulières durant toute la décade. Les cumuls de la période ont varié entre 42.0mm à Bignona et 137.2mm à Goudomp.

Les cumuls saisonniers varient de 55.0mm à Dagana à 1064.0mm au Cap Skirring. La situation pluviométrique comparée à la normale 1991-2020 et excédentaire à normale avec des déficits sur l'axe Dagana-Podor et dans les départements de Malem Hoddar, Médina Yoro Fouta, de Kédougou et Cabrousse.



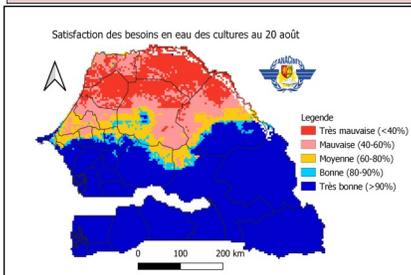
Perspectives de la troisième décade d'Août 2022

Cette décade sera marquée par une succession d'ondes convectives qui vont occasionner des orages et pluies marquées par moments sur tout le pays.

Les activités pluvio-orageuses annoncées seront progressivement notées sur toute l'étendue du territoire aux cours des périodes suivantes : du 22 au 24, du 25 au 27 et du 29 au 31.

Stations	Cumul au 20 Août (mm)		Normale 1991-2020
	2022	2021	
Saint Louis	189.1	118.8	98.4
Podor	84.5	147.8	109.5
Matam	393.1	418.7	217.4
Ranéro	346.9	191.4	230.1
Louga	211.5	163.6	131.9
Linguère	242.1	203.1	205.8
Diourbel	330.4	335.3	238.7
Bambey	281.7	345.7	251.9
Thiès	332.5	417.8	192.3
Mbour	406.7	229.6	240.4
Dakar Yoff	446.2	277.5	150.2
Fatick	536.2	385.4	281.0
Kaolack	385.4	373.5	292.1
Kaffrine	439.5	359.1	326.4
Koungheul	503.7	452.5	389.1
Nioro du Rip	607.6	459.3	414.4
Tamba	490.2	458.6	378.0
Goudiry	475.1	374.4	334.5
Bakel	503.3	263.2	318.7
Kédougou	507.7	589.9	655.5
Kolda	672.1	483.3	605.7
Sédhiou	794.1	521.9	605.7
Vélingara	528.3	351.1	466.6
Ziguinchor	958.1	473.2	749.5
Cap Skirring	1064.0	579.5	685.4

Bilan hydrique



L'indice de satisfaction des besoins en eau des cultures est très bonne dans la moitié sud du pays. En effet dans cette partie (en bleu) aucun cas de faux départ n'a été noté depuis les premières pluies utiles reçues en fin Mai. A l'Ouest (Dakar, Thiès), et au Centre dans les départements Diourbel, Bambey, Malem Hoddar et au Nord de Bakel, la satisfaction des besoins en eau est moyenne à bonne. Par contre, dans le Ferlo, les conditions sont mauvaises. Elles deviennent très mauvaises dans une bonne partie de la région de Saint Louis et une partie de Matam. Cette situation s'explique par la longue pause pluviométrique et les nombreux cas de faux départs notés dans cette partie du pays.

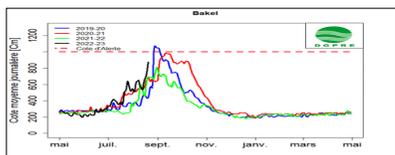
Situation hydrologique

La situation hydrologique de la deuxième décade du mois d'août est marquée par une hausse du niveau des cours d'eau par rapport à celui de la décade précédente. Le niveau des cours de la décade 2 du mois d'août reste supérieur à celui de la même décade de l'année précédente au niveau des stations hydrométriques tenues. La situation dans le bassin du fleuve Sénégal, surtout à Bakel et Matam, pourra évoluer vers des niveaux plus importants des jours voire heures à venir, d'où un risque d'inondation dans ce bassin.

I. Bassin du fleuve Sénégal

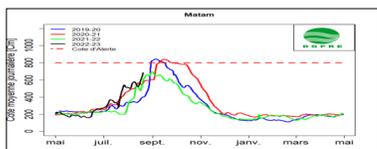
I.1 La station hydrométrique de Bakel

La situation de la deuxième décade du mois d'août est marquée par une hausse importante du niveau du fleuve. Le niveau moyen journalier du fleuve est passé de 556 cm le 11 août à 875 cm le 20 août 2022. Aussi, le niveau du fleuve de la 2e décade du mois d'août 2022 dépasse celui de la même décade de l'année hydrologique précédente (2021-2022). La tendance est à la hausse par rapport au niveau du fleuve à la même période de l'année précédente.



I.2 La station hydrométrique de Matam

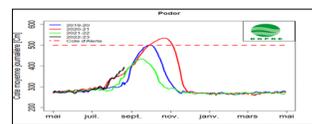
A la station de Matam, la hausse du niveau du fleuve, entamée depuis plusieurs semaines, s'est poursuivie pendant la 2e décade du mois d'août qui a été marquée, d'abord, par une baisse avant de repartir à la hausse, à partir du 16 août pour atteindre le maximum moyen journalier de 6,86 m à la date du 20 août. Le niveau du fleuve de la 2e décade du mois d'août dépasse celui de la même décade de l'année hydrologique précédente.



I.3 La station hydrométrique de Podor

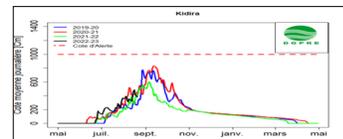
A la station de Podor, également, le niveau du fleuve de la 2e décade du mois d'août est caractérisé par une montée continue jusqu'à atteindre le maximum instantané de **395 cm** le 20 août 2022. Le niveau moyen journalier du fleuve est passé de 363 cm

le 11 août à 395 cm le 20 août 2022. En effet, le niveau du fleuve pendant la deuxième décade du mois d'août 2022 est supérieur à celui de la même décade de l'année précédente.



I.4 Station de Kidira sur la Falémé affluent fleuve Sénégal

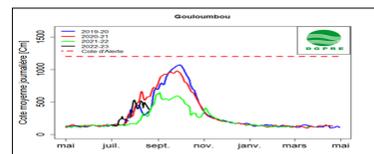
A la station de Kidira sur la Falémé, le niveau actuel du fleuve est à la hausse par rapport à celui de la même décade de l'année précédente. Le niveau moyen journalier actuel du fleuve est passé de 333 cm le 11 août à 380 cm le 20 août 2022, avec un maximum moyen journalier de 486 cm enregistré à la date du 16 août 2022. Par rapport au niveau de l'année dernière, la tendance actuelle est à la hausse.



II. Bassin du fleuve Gambie

II.1 Station de Gouloumbou

A la station de Gouloumbou, situation du fleuve durant la deuxième décade du mois d'août 2022 est marqué par une évolution du niveau en dent de scie. Il passe ainsi de 488 cm le 11 août à 400 cm le 20 août 2022, avec un maximum moyen journalier de 494 cm enregistré à la date du 14 août 2022. Toutefois, le niveau est à la hausse par rapport à celui de la même décade du mois d'août de l'année hydrologique 2021-2022. Il faut noter que le niveau est loin de la cote d'alerte.



Recommandation

Avec les perspectives d'une hausse relative de la pluviométrie dans la zone des bassins en août-septembre, les écoulements des fleuves Sénégal et de la Gambie, continueraient à croître. Par rapport au risque d'inondation fluviale, il convient de rester vigilant, surtout au niveau du fleuve Gambie à la station de Kédougou, où le niveau des eaux n'est plus qu'à quelques centimètres de la cote d'alerte de 7 mètres.

Situation agricole

Les semis ont démarré dans toutes les localités sur les spéculations : arachide, mil, maïs, sorgho, niébé, pastèque, manioc etc.

A Dakar, la première vague de semis est pour l'arachide au stade de gynophorisation, le niébé est au stade de développement végétatif, le maïs est au stade montaison. La deuxième vague de semis est au stade début floraison, le maïs est au stade de développement végétatif

A Diourbel : dans le département de Bambey, la première vague de semis du mil est en situation d'épiaison, l'arachide est au stade de floraison, le niébé est au stade de floraison. La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade gynophorisation et du mil est au stade tallage et le niébé au stade végétatif.

Dans le département de Diourbel, la première vague de semis de l'arachide est au stade gynophorisation, le mil est en situation de montaison et le niébé de début formation gousse.

La deuxième vague de semis de l'arachide de début floraison, le mil est au stade de fin tallage et le niébé en situation de floraison.

Dans le département de Mbacké, la première vague du mil sont au stade de floraison/grenaison, l'arachide ramification – floraison et début gynophorisation par endroit. Le niébé est ramification, floraison/début fructification le maïs est au stade montaison, le sésame est en montaison et la pastèque est ramification.

La deuxième vague de semis est au stade plantule 3 à 4 feuilles, le mil est en situation tallage/montaison, épiaison, le niébé est au stade plantule/ début ramification, le sésame est en montaison et la pastèque en semis et levé.

A Kaolack : La première de semis du mil est au stade plein épiaison, début formation des graines l'arachide au stade pleine floraison – gynophorisation, formation de gousses le maïs est au stade épiaison, formations de graines le sorgho au stade pleine nouaison et le sésame au stade pleine ramification et le riz est au stage fin tallage, début initiation panniculaire.

La deuxième vague de semis du mil est stade plein épiaison, floraison, l'arachide est au stade de floraison, gynophorisation et le maïs est au stade début floraison – épiaison et le riz est stade plein tallage.

A Louga plus précisément dans ledit département, le mil et le sorgho sont au stade tallage – montaison. L'arachide est au stade croissance – floraison et début gynophorisation. Le niébé est au stade croissance – croissance – ramification. La Pastèque est au

stade croissance – ramification.

Dans le département de Linguère, la situation des cultures du mil est au stade début épiaison – Montaison - tallage, l'arachide est au stade Formation des gousses – gynéphorisation – floraison. La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade de floraison – croissance, le niébé est au stade floraison – ramification. La troisième vague de semis de l'arachide est au stade croissance, le niébé est au stade croissance - ramification et la pastèque est au stade floraison – ramification - plantule.

A Matam : les premiers semis du mil sont au stade de début montaison, le niébé en pleine ramification. Le sorgho et le maïs connaissent un développement végétatif.

La deuxième vague de semis est au stade ramification pour l'arachide, le niébé est au stade ramification.

A Saint – Louis, les récoltes du riz sont en cours dans la région. Les semis sont en cours dans le département de Podor et plus précisément au niveau du diéri et dans le walo.

A Kolda, la première vague de semis du mil est au stade d'épiaison floraison, le maïs est au stade d'épiaison à stade laiteux, **vente en vert**, le riz est en situation tallage et l'arachide est en situation ramification – floraison - gynophorisation. La deuxième vague de semis du mil et le maïs sont au stade montaison, le riz est au stade de 6 feuilles et l'arachide est en situation de floraison.

La troisième vague de semis du mil est au stade de montaison, de 5 feuilles pour le maïs, 3 feuilles pour le riz et 4 feuilles pour le sorgho.

A Sédhiou, la première vague de semis est respectivement au stade tallage pour le mil souna, le maïs de case est au stade début montaison - épiaison, floraison pour l'arachide et levée – plantule pour le riz.

La deuxième vague de semis comprise entre le riz, le maïs et l'arachide, est au stade levée – plantule – tallage - floraison.

A Tambacounda, les semis de la première vague l'arachide est en formation des gousses, le sorgho est en montaison, le mil en floraison, le maïs en maturité (**récolte en vert pour le maïs**) et le niébé en fructification. La 2e vague de semis est pour l'arachide est en gynophorisation – formation des gousses, le sorgho est en montaison, le mil en épiaison-floraison, le maïs est en floraison – formation des graines, le riz en tallage.

La troisième vague de semis l'arachide et le riz sont au stade de développement des feuilles.

Situation phytosanitaire

INTRODUCTION

Les ravages faits dans le circuit Tamba-Kolda est le fait de la chenille légionnaire, cependant une régression des dégâts sont notés, sur l'ensemble des sites visités, du fait de l'effet mécanique de l'eau qui agirait, sur les larves.

LE PARASITISME DANS LA ZONE DE KEUR MOMAR SARR

Dans la région de Saint-Louis, arrondissement de Keur Momar Sarr, à Gankette Balla, Diaglé, Makatoubé et Nguer Malal ; le niébé, l'arachide et la pastèque sont au stade levé. Au plan parasitaire, la chenille **Amsacta moloneyi** est en début éclosion. Les prospections faites ont donné 825 ha prospectés et 825 ha infestés.

LE PARASITISME DANS LA ZONE DE DJIROMAIT ET ETAMA

Dans les communes d'Oussouye et d'Enampore, à **Djiromaite** et à **Etama**, le riz est au stade repiquage à 4 feuilles. **Diacrisia sp.**, larves très voraces causent d'importants dégâts, au stade larvaire. Elles s'établissent dans des nids espacés de 50 cm attendant que la déprédation soient favorables, pour s'attaquer sévèrement aux plants de riz.

LES INTERVENTIONS

La population d'**Amsacta moloneyi**, est très importante, ce qui motive des interventions au Pyrical. La dose de 80 litres de Pyrical 480 CE est mélangée à 625 litres d'eau. Des prospections faites sur 210 ha ont permis de localiser **Diacrisia sannio**, un ravageur du riz. Des interventions imminentes avec l'ULV sont en cours.

Situation pastorale

La Situation Alimentaire et état du cheptel Etat des pâturages

Les pâturages sont bien fournis dans la majeure partie du pays. Il est aussi noté dans la région de Saint Louis sur l'axe Saint Louis-Dagana-Podor et la partie nord de la région du département de Matam un début de levée du tapis herbacé.

Etat d'embonpoint du cheptel

Les animaux présentent dans l'ensemble un état d'embonpoint acceptable. L'état d'embonpoint des animaux reste toujours médiocre dans la région de Saint Louis.

Abreuvement du bétail

Il est noté un bon niveau de remplissage des mares. L'abreuvement du cheptel se fait essentiellement au niveau des mares dans la majeure partie du pays. Dans le Diéri, elle se fait en grande partie au niveau des forages pastoraux et accessoirement dans les mares résiduelles entretenues par la compagnie sucrière [CSS] dans le département de Dagana mais aussi au niveau du fleuve Sénégal et ses défluent dans le Walo.

Mouvement du bétail

Les transhumants venant des départements de Dagana, Louga

et Linguère sont repartis avec les éleveurs de Podor vers les départements de Ranérou, Matam et Kanel à la rencontre de l'hivernage. Des mouvements de retour en cours des transhumants sont toujours notés.

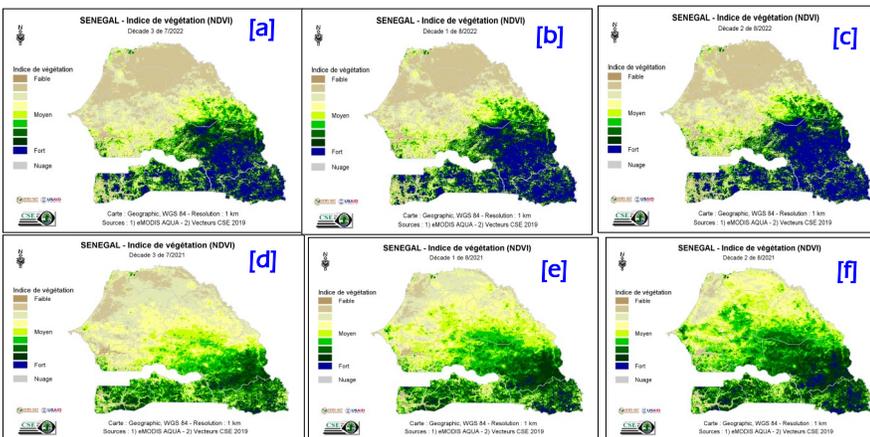
Situation zoo sanitaire

Durant la 2e décade du d'août 2022, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Dakar, Matam, Kaolack, Kolda, Diourbel, Louga, Kédougou et Sédhiou ont rapporté des suspicions de : distomatose chez les espèces ovine et bovine, pasteurellose chez les espèces ovine et bovine, botulisme, gale, dermatose nodulaire contagieuse bovine, dermatophilose bovine, fièvre aphteuse, entérotoxémie, gourme, lymphangite épizootique, listériose, bovine. Au total, deux-cent-vingt-neuf (229) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

NB: La dermatose nodulaire contagieuse bovine est la dominante-maladie. Elle est transmise par les moustiques. La saison pluvieuse constitue la période à risque.

Suivi de la végétation

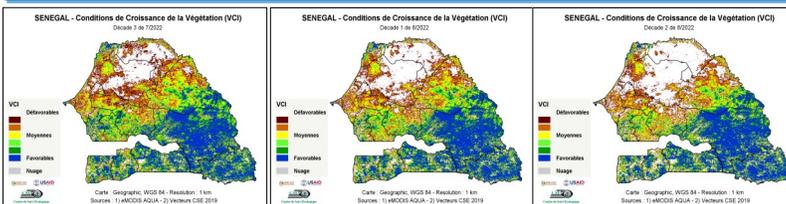
1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)



A la deuxième décade du mois d'août 2022, la croissance de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud et sud-est du pays avec des valeurs élevées du NDVI. Ces valeurs restent toujours faibles au nord, au centre et sur une partie du littoral (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à l'année 2021, ces valeurs du NDVI sont plus élevées au sud et sud-est du pays (Casamance, Kédougou et Tambacounda). En revanche, elles sont plus faibles au niveau des départements de Linguère, Saint-Louis, Podor, Dagana, Matam, Kougheul, Kébémér, Louga, Tivaouane et Fatick (Figures 1d, 1e et 1f).

Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juillet, (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois d'août 2022 en comparaison avec les valeurs de l'année 2021 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)



A la deuxième décade du mois d'août, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation sont défavorables dans les zones éco géographiques du Ferlo, une partie de la vallée du fleuve Sénégal et au centre-nord du pays. En revanche, elles restent favorables sur la partie sud et sud-est du territoire national (Figures 2a, 2b et 2c).

Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la troisième décade du mois de juillet, (b) première décade et (c) la deuxième décade d'août 2022

A la deuxième décade du mois d'août 2022, l'analyse par similarité de la croissance de la végétation permet de voir que le démarrage de la croissance de la végétation est globalement en avance d'une à deux décades par rapport à la moyenne de la série 2003-2021 dans les régions ouest (Dakar, Thiès et Fatick), centre (une partie de Kaffrine et de Diourbel et Kaolack), est (Tambacounda et une partie de Matam) et sud (Ziguinchor, une partie de Kolda et de Kédougou). Cependant, les retards d'installation de la végétation sont observés au nord et dans certaines zones des départements de Saraya, de Matam et de Kougheul.

Situation des marchés

I – Niveau d’approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et faibles dans ceux urbains. Cette situation est liée à la soudure caractérisée par l’épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et à l’occupation des paysans dans les travaux champêtres. Cependant il est observé sur le marché des produits humides (arachide et maïs).

Ainsi, l’approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement en riz importé. L’oignon et la pomme terre local commencent à se raréfier sur le marché laissant place aux produits importés qui coutent très cher.

Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de la décade, avec une baisse de l’offre et de la demande.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s’affichent comme suit : **408F** CFA/kg (mil souna), **435 F** CFA/kg (sorgho), **385 F** CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses : mil **(+51%)**, sorgho **(+60%)** et pour le maïs **(+48%)**. Les variations quinquennales sont plus importantes avec des hausses de : mil **(+ 74%)**, sorgho **(+62%)** et maïs **(+73%)**.

Le prix du riz local décortiqué qui s’élève à **382 F** CFA/kg est en hausse de **21% et 31%**, respectivement par rapport à ses valeurs de référence annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s’affichent à : **367 F** CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), **488 F** CFA/kg (riz brisé importé parfumé), **375F** CFA/kg (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(+11%)**, pour le riz parfumé **(+8%)** et une forte hausse pour le maïs **(+55%)**. Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+22%)**, riz parfumé **(+16%)** et maïs **(+67%)**.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1174 F** CFA (niébé), **540 F** CFA (arachide coque), **1065 F** CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses de 103% (niébé), 59% (arachide coque) et 39% (arachide décortiquée). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de **91%** (arachide coque), **+61%** (arachide décortiquée) et de **93%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **550 – 750** » F CFA/kg (oignon local), « **600 – 1050** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **645 F** CFA/kg, **720 F** CFA/kg. Les variations annuelles sont de **+80%** (oignon local) et **+37%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique une hausse de **75%** (oignon local) et une hausse de **51%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **187 500 – 550 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **75 000 – 200 000** » F CFA/tête pour les ovins, « **32 500 – 42 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **321 190 F** CFA, **117 855 F** CFA, **37 975 F** CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles en hausse de **(+29%)** chez les bovins, **(+ 14%)** les ovins et **(+8)** chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi d’importantes variations de hausse pour les bovins **(+25%)**, ovins **(+37%)** et chez les caprins **(+17%)**.

III – Perspectives : La 3e décade serait caractérisée par des offres très faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leur ascension saisonnière. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz) seront satisfaisants sur l’ensemble du territoire national il sera observé la mise en marché des produits humides (arachide, maïs et niébé), de l’oignon importé avec l’épuisement de la variété locale.

Recommandations générales

- Surveiller l’évolution des cours d’eau au vue de la configuration de l’hivernage afin d’alerter très tôt par rapport à d’éventuels débordements;
- Prendre en compte les prévisions météorologiques pour mieux planifier les opérations de récolte en vert
- Suivre les foyers d’attaque et de maladies phytosanitaires pour éviter une recrudescence des ravageurs;
- Renforcer le contrôle des prix pratiqués pour éviter la tension observée sur les marchés;
- Surveiller la faiblesse du tapis herbacé dans le Ferlo et une partie de la Vallée du Fleuve.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l’alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l’Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l’Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l’Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l’Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...